

Promouvoir, développer et régir le soccer sous toutes ses formes au Québec
en harmonisation avec ses partenaires;

Soutenir les associations régionales de soccer (ARS) par des actions concertées et coordonnées
en ayant toujours en priorité les joueurs et joueuses au centre de nos préoccupations.

Charte d'encadrement

Comité gouvernance et éthique

Le Comité gouvernance et éthique est un comité permanent tel que défini à l'article 6.1 des règlements généraux de Soccer Québec.

Composition

Le Comité gouvernance et éthique est formé de minimalement trois administrateurs nommés par le Conseil d'administration et d'un permanent de Soccer Québec désigné par la direction générale. Le président de Soccer Québec peut participer d'office aux rencontres du Comité.

Déroulement des rencontres

- a) Annuellement, lors de la rencontre qui suit l'Assemblée générale annuelle de Soccer Québec, le Comité gouvernance et éthique :
 - i. Choisit, parmi les membres:
 1. Un responsable qui agit à titre de président du comité
 2. Un secrétaire
 - ii. Détermine les dates d'un minimum de quatre rencontres idéalement de façon virtuelle.
- b) Toutes les recommandations du Comité gouvernance et éthique sont décidées par vote majoritaire.

Rôle

Le comité gouvernance et éthique :

- Révise les règlements généraux
- Révise les codes d'éthique et de déontologie de Soccer Québec
- Procède à l'auto-évaluation du Conseil d'administration

Il présente son rapport de recommandations directement au Conseil d'administration.



MISSION

Promouvoir, développer et régir le soccer sous toutes ses formes au Québec en harmonisation avec ses partenaires;

Soutenir les associations régionales de soccer (ARS) par des actions concertées et coordonnées **en ayant toujours en priorité les joueurs et joueuses au centre de nos préoccupations.**

Invités

Sur demande, le Comité gouvernance et éthique peut solliciter la participation de tout employé dont la présence serait bénéfique à la compréhension de certains dossiers. En pareil cas, le responsable du Comité gouvernance et éthique devra en faire la demande à la direction générale de Soccer Québec qui fera les démarches nécessaires pour que les personnes sollicitées soient disponibles. Le Comité gouvernance et éthique peut aussi solliciter la participation de toute autre personne externe afin de donner un complément d'information et d'éclairer certaines discussions.

Règles administratives

- a) Soccer Québec doit fournir une ressource administrative pour la coordination des rencontres, dont, entre autres :
- i. Envoi des avis de convocation et sujets de discussion
 - ii. Réception et archivage des comptes rendus du Comité gouvernance et éthique
 - iii. Gestion des frais de déplacement
 - iv. Réservation d'hôtel
 - v. Repas